



## EXCURSION DU CVB A LA MONTAGNE DU VUACHE, LE SAMEDI 24 MAI 1997

Jean-Louis MORET

Le samedi 24 mai 1997, 17 personnes se sont retrouvées à Chaumont pour entreprendre une visite du Mont Vuache, sous la direction de M. Jacques Bordon, naturaliste accompli, dont les compétences s'étendent aux diverses branches de la botanique et de la zoologie. Plusieurs membres, découvrant le programme des excursions 1997 et la date de cette excursion, s'étaient récriés: «*ce n'est vraiment pas la bonne époque pour y aller, les dents -de-chien sont passées*». Ils avaient raison. Les dents-de-chien (*Erythronium dens-canis*) étaient en fruits et leurs feuilles avaient disparu.

Mais ils avaient tort aussi: le Vuache n'est pas que l'écrin de cette espèce si belle soit-elle, et Jacques Bordon l'a démontré de façon magistrale en faisant découvrir au groupe les aspects géologiques et entomologiques de cette montagne, dont la flore est exceptionnelle. Le lecteur s'en rendra aisément compte au vu des listes floristiques, trop hâtivement notées, tant il y avait à faire.

### Géologie du Vuache

La montagne du Vuache ou de Chaumont est orientée SE-NW (fig. 1). Elle se distingue par là de toutes les chaînes voisines. En effet, à l'ouest, proches du Rhône, le Mont du Chat, la Biolle, la montagne du Gros Foug et le Grand Colombier se succèdent pour former une barrière orientée S-N. Au nord, le massif du grand Crêt d'Eau s'incurve en direction du NE pour suivre l'orientation générale de la chaîne jurassienne. A l'est, l'Entrevernes et la montagne du Semnoz suivent une orientation S-N; puis les montagnes d'Age et de la Mandallaz, ainsi que le Salève prennent la direction SW-NE près du Léman.

Entre ces deux séries de chaînes montagneuses, le Vuache, ponctué au sud du Mont de Muzièges, forme une barrière aux déplacements sud-nord des courants chargés d'humidité.

Le flanc oriental du Vuache a une pente relativement douce, alors que son flanc occidental présente des escarpements bien marqués. Ils correspondent «*au miroir d'une faille majeure, reconstruite depuis le siècle passé par les géologues et communément appelée faille du Vuache.*» (BLONDEL *et al.* 1988). L'âge de cet accident géologique majeur, son type et son ampleur sont encore très largement discutés par les géologues. Pour plus de détails sur cet aspect tectonique on se reportera aux travaux de CHAROLLAIS *et al.* (1983) et de BLONDEL *et al.* (1988).

On retiendra cependant que cette faille est encore active et que plusieurs séismes lui sont liés. Le plus récent date du 14 juillet 1996. Son épicerentre se situait dans les environs d'Annecy, et son amplitude a atteint 5,2. Il a occasionné des dégâts relativement importants. Il est le dernier d'une série de dix séismes recensés dès 1827, centrés dans la région.

Du point de vue botanique, le miroir de la faille, découpé en petites corniches exposées au SW, est le refuge d'une flore xérothermophile, riche et originale. Elle comprend quelques éléments sub-méditerranéens. Mais la situation du Vuache, faisant obstacle aux nuages, force les précipitations et offre, à côté des sites séchards, des zones plus humides où prospèrent des forêts mésophiles. On peut les observer du sommet au pied des falaises, sur les dépôts de colluvionnement.

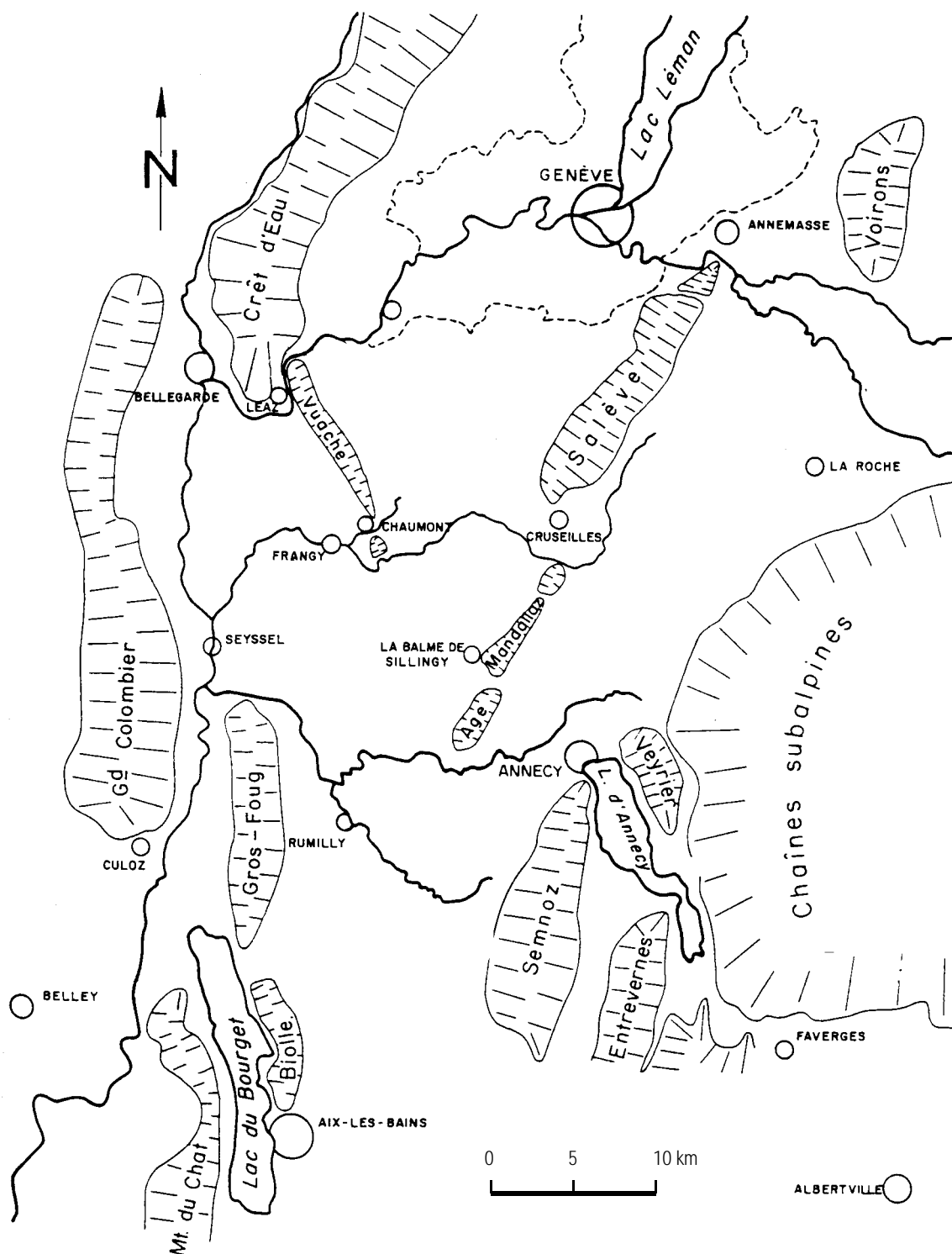


Figure 1.- Situation et orientation de la montagne du Vuache, par rapport aux autres chaînes proches (modifié de CHAROLLAIS *et al.* 1983).

## Protection et conservation de la montagne du Vuache

(Résumé de la présentation que fit Jacques Bordon sur le lieu du pique-nique)

En 1972, quelques personnes proposent un projet d'aménagement d'une route sommitale complétée d'une buvette, d'installations de jeux pour enfants et d'un jardin botanique! Une opposition s'élève alors contre une telle réalisation qui défigurerait le site et porterait une atteinte grave aux biocénoses de ce chaînon. Les personnes concernées par la protection du Vuache envisagent alors d'en faire une réserve naturelle. Cette proposition ne rencontre que peu d'intérêt. Elle a le mérite cependant d'éviter l'équipement prévu, lourd et inadapté. L'ouverture, en 1985, de carrières dans la partie nord du mont sera suivie d'un «arrêté de protection de biotope». Quatre ans après, des six communes contactées, quatre refusent cet arrêté, imposé par le département. En 1990, ces communes, désireuses de protéger elles-mêmes leur patrimoine, se constituent en un «Syndicat intercommunal pour la protection et la conservation du Vuache (SIPCV)». Cette organisation tout à fait originale, achoppe à une difficulté majeure: les communes n'ont pas de compétence en matière de protection des espèces. Ce syndicat doit donc concentrer son action sur l'information et la gestion du milieu. Dans ce domaine, le but principal est de conserver les pelouses et les pâturages secs et de débroussailler les surfaces envahies par les buissons.

Si la décision des communes de se constituer en syndicat pour conserver au Mont Vuache son état naturel est extrêmement intéressante (ce sont les personnes directement concernées qui agissent), cela comporte des inconvénients. Le premier réside dans le risque que les changements d'autorités entraînent une modification ou une perte de cet intérêt. Le second est évidemment lié au financement, les communes n'ayant pas de moyens pour réaliser les travaux. Le SIPCV veut donc faire appel à la Région Rhône-Alpes où un budget pour le Patrimoine naturel existe. Ces fonds lui permettraient de réaliser une cartographie phytosociologique au 1:10'000, base d'une stratégie de gestion des pelouses et des pâturages. Les forêts devraient également faire l'objet d'une étude comparable poursuivant le même but.

Une partie des principes de cette gestion est déjà établie: rien ne sera fait pour favoriser la pénétration. En revanche, diverses activités seront créées ou favorisées sur le pourtour de la chaîne du Vuache: réalisations de sentier familiaux sur le piémont, visites de sites archéologiques, de châteaux, mise en évidence de la gastronomie régionale, etc.

### Listes floristiques

Toutes les espèces citées ont été relevées cursivement le long de l'itinéraire, sauf pour une zone écorchée de quelques mètres carrés le long du chemin, où une liste floristique a été dressée en groupe (n° 3, ci-dessous). Les notes suivent le sentier, de la sortie du village de Chaumont au sommet du mont. Les espèces visibles –fleuries ou non– ont été mentionnées, plusieurs m'ont certainement échappé. Dans la mesure du possible, des points de repère sont indiqués. Dans les listes, les ligneux –arbres puis arbustes– sont cités en tête.

La nomenclature respecte AESCHIMANN et HEITZ (1996). Les déterminations ont été faites à l'aide du «Nouveau Binz» (AESCHIMANN et BURDET 1994), complété par les photographies et les descriptions de la «Flora helvetica» de LAUBER et WAGNER (1996).

#### 1. Chemin creux au-dessus du village de Chaumont

*Quercus pubescens* (attaqué par la tordeuse du chêne)

*Acer campestre*

*Viburnum lantana*

*Ligustrum vulgare*

*Cornus sanguinea*

*Euonymus europaeus*

*Daphne laureola*

*Hippocrepis emerus*  
*Asplenium fontanum*  
*Helleborus foetidus*  
*Centaurea scabiosa*  
*Arabis turrata*  
*Saponaria ocymoides*  
*Thlaspi perfoliatum*  
*Carex flacca*  
*Trifolium rubens*

*Silene nutans*  
*Cephalanthera damasonium*  
*Hippocrepis comosa*  
*Genista pilosa*  
*Melittis melissophyllum*  
*Limodorum abortivum*  
*Carex halleriana*  
*Epipactis helleborine* (en feuilles)

sans oublier quelques iris échappés de jardin et des orties.

## **2. Prairies au-dessus du village, à droite et à gauche du chemin (dans le chemin ombragé)**

*Epipactis helleborine*

*Prunus spinosa*  
*Astragalus glycyphyllos*  
*Genista pilosa*  
*Lotus maritimus*  
*Aceras anthropophorum*  
*Orobanche rapum-genistae*  
*Prunella laciniata* (= *P. alba* –non fleuri)  
*Bromus erectus*  
*Polygala vulgaris* ssp. *oxyptera*

*Prunus domestica* (fruit encore vert, allongé, légèrement arqué – pruneau)  
*Juniperus communis*  
*Crataegus monogyna*  
*Dianthus carthusianorum*  
*Briza media*  
*Melampyrum cristatum*  
*Trifolium montanum*  
*Helianthemum apenninum*  
*Galium verum*

## **3. Arête à gauche du sentier, au-dessus des prairies, zone écorchée, pierreuse**

*Prunus mahaleb*  
*Juniperus communis*  
*Stipa eriocaulis*  
*Trinia glauca*  
*Peucedanum cervaria*  
*Anthericum liliago*  
*Onobrychis viciifolia*  
*Sesleria caerulea*  
*Bromus erectus*  
*Carex halleriana*

*Amelanchier ovalis*  
*Quercus pubescens*  
*Helianthemum apenninum*  
*Fumana procumbens*  
*Laserpitium siler*  
*Sempervivum tectorum*  
*Artemisia campestris*  
*Thymus serpyllum* aggr.  
*Teucrium chamaedrys*  
*Dianthus caryophyllus*

Sur le *Laserpitium siler* prospère la chenille d'un microlépidoptère (*Agonopterix alpigena*). Cette espèce est totalement inféodée à la plante, si bien qu'on peut considérer cet insecte comme caractéristique de l'association à laser.

## **4. Sur le sentier, piétinées**

*Arenaria serpyllifolia*  
*Alyssum alyssoides*  
*Arabis hirsuta*

*Cerastium brachypetalum*  
*Lactuca perennis*  
*Globularia bisnagarica*

## **5. Le long du chemin creux, au-dessus du panneau d'information**

Ce panneau présente d'un côté la flore du Vuache et de l'autre sa géologie. Ce panneau est l'une des réalisations du SIPC.V.

Le bord du chemin est remué par le groin des sangliers cherchant des bulbes.

*Ilex aquifolium*  
*Laserpitium latifolium*  
*Lilium martagon* (non fleuri)  
*Viola reichenbachiana*  
*Valeriana officinalis*  
*Mercurialis perennis*

*Vinca minor*  
*Phyteuma spicatum*  
*Mycelis muralis*  
*Tamus communis*  
*Melica uniflora*  
*Veronica teucrium*

## 6. Prairie à gauche du chemin où fleurit un pylône électrique, probablement polyploïde vu sa taille

*Rosa pimpinellifolia* (= *R. spinosissima*)  
*Globularia bisnagarica*

*Orchis simia*  
*Arabis hirsuta*  
*Prunella laciniata*

*Genista sagittalis*  
*Berberis vulgaris* (ses très grandes feuilles indiquent une assez forte humidité de l'air)  
*Veronica teucrium*  
*Cruciata laevipes*  
*Ajuga genevensis*

Au bord de la falaise, hors de la clôture, une tige non fleurie de lys orangé dépasse à peine la végétation environnante.

Le chant de la fauvette des jardins se fait entendre.

En reprenant le chemin, après avoir fait quelques mètres, le groupe, ou du moins son avant garde, a la chance de repérer, au travers des buissons, trois chamois gambadant.

## 7. Près de l'arête sommitale, au-dessus de la ferme en ruine, pelouses et corniches séchardes

*Rhamnus alpina*  
*Polygonatum odoratum* (= *P. officinale*)  
*Aconitum anthora*  
*Rosa glauca* (= *R. rubrifolia*)  
*Fourraea alpina* (= *Arabis pauciflora*, *A. brassica*)  
*Geranium lucidum* (abrité sous les buissons)  
*Sedum telephium*  
*Serratula nudicaulis* (dont le Vuache est le dernier refuge; la station du Salève n'ayant pas été retrouvée.)

*Orobanche teucrii*  
*Vincetoxicum hirundinaria*  
*Ornithogalum pyrenaicum*  
*Carduus defloratus*  
*Viola tricolor*  
*Bupleurum falcatum*  
*Potentilla argentea*

## 8. Hêtraie mésophile de l'arête sommitale, sur sol brun profond

La forêt de hêtre est en contact avec la chênaie du versant. On observe donc l'apparition de quelques éléments typique de cette chênaie dans la hêtraie. La liste ci-dessous classe schématiquement les différentes espèces relevées. Ce classement suit ELLENBERG (1974) et OBERDORFER (1983).

Espèces dont le centre de gravité de la répartition est dans la hêtraie

*Fagus sylvatica*  
*Acer platanoides*  
*Taxus baccata*  
*Ilex aquifolium*  
*Festuca altissima* (en grosses touffes serrées)  
*Allium ursinum*  
*Carex sylvatica*  
*Lathyrus vernus*  
*Euphorbia amygdaloides*  
*Aconitum altissimum*  
*Lilium martagon*  
*Cardamine heptaphylla*  
*Stachys alpina*

*Acer pseudoplatanus*  
*Fraxinus excelsior*  
*Lonicera alpigena*  
*Bupleurum longifolium*  
*Melica uniflora*  
*Polygonatum multiflorum*  
*Lamium galeobdolon*  
*Galium odoratum* (= *Asperula odorata*)  
*Ranunculus platanifolius*  
*Centaurea montana*  
*Phyteuma spicatum*  
*Rubus idaeus*  
*Geum urbanum*



comme une infidélité grave. Pourtant, la flore –l'autre flore devrait-on dire– y est riche, parfois surprenante, toujours intéressante.

L'excursion à la montagne du Vuache est, à ce sujet, exemplaire. Certes, les participants n'ont vu ni les jonquilles ni les dents-de-chien. Mais ils ont vu bien d'autres espèces, dont quelques-unes rares ou très rares. Ils ont aussi pu voir une végétation bien conservée, où les signes de dégradation sont peu marqués. Ils ont également pu prendre connaissance des divers problèmes que posent la protection et la conservation d'un tel site. Tous ces aspects du Vuache, ils les ont perçus grâce à M. Jacques Bordon, que nous tenons à remercier encore une fois.

## Bibliographie

- AESCHIMANN D., BURDET H. M., 1994. Flore de la Suisse «Le nouveau Binz». Ed du Griffon, Neuchâtel. 2e édition. 603 p.
- AESCHIMANN D., HEITZ Ch., 1996. Index synonymique de la Flore de Suisse et territoires limitrophes (ISFS). *Documenta floristicae helvetiae n° 1*. 318 p.
- BLONDEL T., CHAROLLAIS J., SAMBETH U., PAVONI N., 1988. La faille du Vuache (Jura méridional): un exemple de faille à caractère polyphasé. *Bull. soc. vaud. Sc. nat.* 79.2: 65-91 p.
- CHAROLLAIS J., CLAVEL B., AMATO E., ESCHER A., BUSNARDO R., STEINHAUSER N., MACSOTAY O., DONZÉ P., 1983. Etude préliminaire de la faille du Vuache (Jura méridional). *Bull. soc. vaud. Sc. nat.* 76.3: 217-256.
- ELLENBERG H., 1974. Zeigerwerte des Gefässpflanzen Mitteleuropas. *Scripta geobotanica IX*. 97 p.
- LAUBER K., WAGNER G., 1996. Flora helvetica. Haupt, Bern. 1613 p.
- OBERDORFER E., 1983. Pflanzensoziologische Exkursionsflora. Ulmer Verlag, Stuttgart. 5e édition, 1051 p.

## Listes des espèces observées (143), classées par ordre alphabétique

Les chiffres renvoient aux diverses listes dressées cursivement lors de l'excursion

- |                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <i>Acer campestre</i> , 1, 9       | <i>Bromus erectus</i> , 2, 3                            |
| <i>Acer opalus</i> , 8, 9          | <i>Buglossoides purpureocaerulea</i>                    |
| <i>Acer platanoides</i> , 8        | (= <i>Lithospermum purpureocoeruleum</i> ), 9           |
| <i>Acer pseudoplatanus</i> , 8     | <i>Bupleurum falcatum</i> , 7                           |
| <i>Aceras anthropophorum</i> , 2   | <i>Bupleurum longifolium</i> , 8                        |
| <i>Aconitum altissimum</i> , 8     | <i>Cardamine heptaphylla</i> , 8                        |
| <i>Aconitum anthora</i> , 7        | <i>Carduus defloratus</i> , 7                           |
| <i>Ajuga genevensis</i> , 6        | <i>Carex flacca</i> , 1                                 |
| <i>Allium ursinum</i> , 8          | <i>Carex halleriana</i> , 1, 3                          |
| <i>Alyssum alyssoides</i> , 4      | <i>Carex sylvatica</i> , 8                              |
| <i>Amelanchier ovalis</i> , 3      | <i>Centaurea montana</i> , 8                            |
| <i>Anthericum liliago</i> , 3      | <i>Centaurea scabiosa</i> , 1                           |
| <i>Arabis hirsuta</i> , 4, 6, 9    | <i>Cephalanthera damasonium</i> , 1                     |
| <i>Arabis turrita</i> , 1          | <i>Cerastium brachypetalum</i> , 4                      |
| <i>Arctium lappa</i> , 9           | <i>Chaerophyllum aureum</i> , 8                         |
| <i>Arenaria serpyllifolia</i> , 4  | <i>Convallaria majalis</i> , 8                          |
| <i>Artemisia campestris</i> , 3    | <i>Cornus sanguinea</i> , 1                             |
| <i>Asplenium fontanum</i> , 1      | <i>Corylus avellana</i> , 8                             |
| <i>Astragalus glycyphyllos</i> , 2 | <i>Crataegus laevigata</i> (= <i>C. oxyacantha</i> ), 8 |
| <i>Berberis vulgaris</i> , 6       | <i>Crataegus monogyna</i> , 2, 9                        |
| <i>Briza media</i> , 2             | <i>Cruciata laevipes</i> , 6                            |

*Daphne laureola*, 1, 8, 9  
*Dianthus carthusianorum*, 2  
*Dianthus caryophyllus*, 3  
*Epipactis helleborine*, 1, 2  
*Erythronium dens-canis*, 8  
*Euonymus europaeus*, 1  
*Euphorbia amygdaloides*, 8  
*Fagus sylvatica*, 8  
*Festuca altissima*, 8  
*Fourraea alpina* (= *Arabis pauciflora*,  
*A. brassica*), 7  
*Fraxinus excelsior*, 8  
*Fumana procumbens*, 3  
*Galium odoratum* (= *Asperula odorata*), 8  
*Galium verum*, 2  
*Genista pilosa*, 1, 2  
*Genista sagittalis*, 6  
*Geranium lucidum*, 7  
*Geranium sanguineum*, 9  
*Geum urbanum*, 8  
*Globularia bisnagarica*, 4, 6  
*Hedera helix*, 9  
*Helianthemum apenninum*, 2, 3  
*Helleborus foetidus* 1  
*Hieracium murorum* aggr., 9  
*Hippocrepis comosa*, 1, 9  
*Hippocrepis emerus*, 1  
*Hypericum hirsutum*, 8  
*Ilex aquifolium*, 5, 8, 9  
*Juniperus communis*, 2, 3  
*Lactuca perennis*, 4  
*Lamium galeobdolon*, 8  
*Laserpitium latifolium*, 5  
*Laserpitium siler*, 3, 9  
*Lathyrus niger*, 8  
*Lathyrus vernus*, 8  
*Ligustrum vulgare*, 1  
*Lilium martagon*, 5, 8  
*Limodorum abortivum*, 1  
*Lonicera alpigena*, 8  
*Lotus maritimus*, 2  
*Melampyrum cristatum*, 2  
*Melica nutans*, 8  
*Melica uniflora*, 5, 8, 9  
*Melittis melissophyllum*, 1, 9  
*Mercurialis perennis*, 5  
*Mycelis muralis*, 5  
*Onobrychis viciifolia*, 3  
*Orchis mascula*, 8  
*Orchis simia*, 6  
*Ornithogalum pyrenaicum*, 7, 9  
*Orobanche rapum-genistae*, 2  
*Orobanche teucrii*, 7  
*Peucedanum cervaria*, 3  
*Phyllitis scolopendrium*, 8  
*Phyteuma spicatum*, 5, 8, 9  
*Poa nemoralis* 9  
*Polygala vulgaris* ssp. *oxyptera*, 2  
*Polygonatum multiflorum*, 8  
*Polygonatum odoratum* (= *P. officinale*), 7, 8  
*Polygonatum verticillatum*, 8  
*Polypodium interjectum*, 8  
*Potentilla argentea*, 7  
*Prunella laciniata* (= *P. alba*), 2, 6  
*Prunus domestica*, 2  
*Prunus mahaleb*, 3  
*Prunus spinosa*, 2  
*Quercus petraea*, 9  
*Quercus pubescens*, 1, 3, 8, 9  
*Ranunculus acris* ssp. *friesianus*, 9  
*Ranunculus platanifolius*, 8  
*Rhamnus alpina*, 7, 8, 9  
*Rosa glauca* (= *R. rubrifolia*), 7  
*Rosa pendulina*, 8  
*Rosa pimpinellifolia* (= *R. spinosissima*), 6  
*Rubus idaeus*, 8  
*Saponaria ocymoides*, 1  
*Sedum telephium*, 7  
*Sempervivum tectorum*, 3  
*Serratula nudicaulis*, 7  
*Sesleria caerulea*, 3  
*Silene nutans*, 1  
*Sorbus aria*, 9  
*Stachys alpina*, 8  
*Stipa eriocaulis*, 3  
*Tamus communis*, 5  
*Tanacetum corymbosum* (= *Chrysanthemum*  
*corymbosum*), 8, 9  
*Taxus baccata*, 8  
*Teucrium chamaedrys*, 3  
*Teucrium scorodonia*, 8  
*Thlaspi perfoliatum*, 1  
*Thymus serpyllum* aggr., 3  
*Trifolium montanum*, 2  
*Trifolium rubens*, 1  
*Trinia glauca*, 3  
*Valeriana officinalis*, 5  
*Veronica teucrium*, 5, 6  
*Viburnum lantana*, 1, 8  
*Vicia dumetorum*, 9  
*Vinca minor*, 5, 9  
*Vincetoxicum hirundinaria*, 7, 9  
*Viola reichenbachiana*, 5  
*Viola tricolor*, 7